

DOSSIER DE PRESSE

Le 30 juin 2021 à Damigny, l'Adapei de l'Orne a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale de l'Adapei de l'Orne a eu lieu, sous la présidence de Thierry Mathieu, ce 30 juin 2021. La salle Mazeline de Damigny - dont les portes se sont ouvertes par un accueil en musique du groupe musical les Mi-gratteurs - a reçu l'ensemble des participants dans le respect des distanciations sociales et des normes de sécurité conformément aux instructions des Autorités sanitaires. Compte tenu de la conjoncture épidémique, avaient été conviés principalement les adhérents et quelques partenaires.

L'année 2020 a été mise sous le projecteur de la crise sanitaire en lien avec l'épidémie de la Covid-19. Les parties prenantes ont souligné les efforts considérables des structures et services pour permettre la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies. Le rapport moral, le rapport d'activité et celui des finances ont été soumis à l'approbation.

Les perspectives et les orientations associatives ont été bien sûr dressées à l'aune du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), engagement tripartite entre les services de l'Adapei de l'Orne, de l'ARS Normandie et du Conseil départemental de l'Orne. L'enjeu : une expertise conjointe et adaptée à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap, de la petite enfance jusqu'à l'avancée en âge et au vieillissement. De plus, les autres enjeux tels que la qualité de vie en établissement, le respect du droit des personnes, les nouveaux projets ont été mis en avant.

LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

Le Président a ouvert la séance en rappelant **les rôles prépondérants des bénévoles et des administrateurs, en charge de dossiers spécifiques tels que le suivi de la trésorerie et les négociations financières, le suivi des achats et contrats, l'accompagnement des CVS (Conseils de la vie sociale), la participation à la Commission restauration des établissements et l'animation du pôle associatif avec notamment des événements culturels et la gestion des adhésions.**

L'Association, via ses bénévoles et ses professionnels, intervient dans **de nombreuses missions de représentation des usagers** au sein des différentes commissions des situations critiques, de la Commission exécutive de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), du **CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et de la **Commission Appel à projet**. L'Adapei de l'Orne compte 159 adhérents en 2020 et 1100 professionnels déployés au sein de ses 30 établissements et services.



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault

sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70



L'ANNÉE 2020 AUX PRISES AVEC L'ÉPIDÉMIE : UNE RÉORGANISATION GLOBALE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SERVICES

Dès le 17 mars 2020 et le début du confinement généré par l'épidémie de la Covid-19, partout en France, les écoles, les IME, les services d'accueil de jour, ont fermé leurs portes. Les Esat ont invité leurs travailleurs à rester chez eux à domicile ou à leur foyer d'hébergement. Les Entreprises Adaptées ont fait de même avec leurs salariés, excepté l'UCPR qui a continué d'approvisionner en repas l'ensemble des structures.

Quelques volontaires ont été redéployés sur les établissements restés ouverts. Quant aux foyers de vie et d'hébergement, ils ont vu une partie de leurs occupants rejoindre leur famille tandis que dans leurs murs, la vie confinée commençait à s'organiser dans l'urgence avec une seule obsession : faire barrière au virus. Les MAS (Maisons d'accueil spécialisées), en charge des adultes handicapés en situation de « grande dépendance », ont vu leurs effectifs quasi maintenus.

Parmi les 8 structures d'hébergement de l'Adapei de l'Orne en fonctionnement depuis le début de la crise épidémique (MAS la source, Foyer les Boutons d'or, Foyer Les Bruyères, MAS Le Ponant, Foyer les Alizées, Foyer le Zéphyr, Foyer Albatros, Foyer Cottage), seule la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Le Ponant de Valframbert a subi la propagation du virus Covid-19 en 2020.

FACE À L'ÉPIDÉMIE : LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

Pendant toute la période de pandémie, l'association a mis en place :

- **une cellule de crise en contact permanent avec les Autorités sanitaires.** Création d'un numéro 7j/7 et 24h/24 ainsi que d'une adresse mail.
- **une cellule de suivi psychologique auprès des salariés.**
- **une garderie interne pour les salariés en exercice qui ne pouvaient ni avoir accès à leur mode de garde habituel en raison de la fermeture de leurs établissements scolaires ni accès à un mode de garde alternatif.** Cette garderie est intervenue en complément de celle proposée par l'Education nationale. Cinq familles ont été concernées, une dizaine d'enfants gardés du 23 mars au 14 mai 2020, dans les structures de l'IME la Passerelle, à Alençon.
- **des solutions de répit en internat de semaine (5j/7j) pour les usagers des familles ou des aidants ayant manifesté le besoin de soutien pour leur proche en foyer d'hébergement.** Ainsi, 5 usagers ont pu intégrer un séjour de répit dans une des structures de l'Adapei de l'Orne (MAS Le Ponant, MAS La Source, Foyer les Alizés, Foyer d'hébergement Le Zéphyr).



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault
sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70



- **un ensemble de ressources essentielles** : les EPI, le recours aux fiches FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sur le déconfinement et les consignes sanitaires réactualisées sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé, des outils numériques tels que tablettes sur chaque site des structures pour des rencontres virtuelles entre résidents et familles en tant que de besoin.
- **la transformation de l'offre de soins et de services** : les places d'accueil de jour sont devenues des places de SAVS. Les professionnels du Sessad et du SAVS ont établi un appel téléphonique journalier auprès des usagers et de leur famille, restés à domicile, et une visite hebdomadaire pour pérenniser le lien et éviter le risque de décompensation et troubles du comportement. L'offre de répit en IME et des séjours des vacances adaptées ont fait partie des solutions d'accompagnement.
- **une coopération étroite avec la réserve sanitaire et les partenaires** – notamment le CPO et l'IFSI – qui a mis à disposition de l'Adapei de l'Orne des infirmières.

L'Adapei de l'Orne a accompagné **1 454 personnes en situation de handicap** pendant la crise sanitaire : **754 résidents en foyers et MAS et 700 usagers (travailleurs d'Esat et adultes du SAVS, enfants d'IME et du Sessad) suivis à domicile pendant la crise épidémique.**

LA RECONNAISSANCE DES SALARIÉS

Cette reconnaissance s'est traduite par la désignation d'un salarié de secteur des **Entreprises Adaptées** - Noël Beaumont - pour représenter tous les salariés ayant œuvré en faveur du handicap pendant la crise épidémique, lors de la **cérémonie d'hommage du chef de l'Etat aux secteurs sanitaire et médico-social**, le 14 juillet dernier à la Place de la Concorde ; la mise en œuvre d'une prime Covid-19 versée au mois d'août pour tous les salariés éligibles, quels que soient les secteurs d'activité.

ACCOMPAGNER LES USAGERS ET LES AIDANTS AVEC EMPATHIE ET VIGILANCE, RÉ-ENCHANTER LE QUOTIDIEN

En raison des activités moins nombreuses sur les établissements pour les personnes en situation de handicap, la vigilance a porté sur les conditions de vie des personnes accueillies.

Les équipes professionnelles étant moindres, maintenir l'accueil a été un véritable tour de force. Le recours aux remplacements nécessairement plus nombreux qu'habituellement sur certaines structures n'a pas été sans conséquence sur la continuité de l'accompagnement.



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault
 sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
 Tél. 02 33 82 58 00
 Mobile : 07 72 34 42 70



En effet, la rotation des personnels pose la question des outils transversaux à utiliser pour une qualité d'accompagnement continue, surtout pour certaines pathologies complexes que peuvent présenter les personnes en situation de handicap. Les savoirs et savoir-faire doivent se relayer continûment car les profils des publics accueillis restent relativement stables dans les structures.

Si beaucoup parmi les encadrants et les personnes accompagnées ont su faire preuve de réelles capacités d'adaptation, il faut se garder d'analyses trop générales sur la période pandémique. En effet celle-ci n'a pas été vécue de la même façon selon les lieux d'accueil, selon si l'on se trouve dans un appartement en immeuble semi-collectif, où dans un lieu entouré d'espaces verts.

Le rapport associatif a souligné la nécessité d'une vigilance collective sur les décompensations possibles, sur les conséquences psychologiques éventuelles, sur les pertes d'appétence générées par un quotidien très contraint, sur les possibles phénomènes de glissement dus au sentiment de ne pas voir le bout des mesures sanitaires. De même, l'association est consciente qu'il faudra accompagner de nouvelles activités et de nouvelles initiatives afin de ré-enchanter le quotidien.

Au-delà des contraintes financières liées à une sous-activité momentanément acceptée par nos financeurs publics, l'Adapei de l'Orne n'oublie pas son devoir de protection mutuelle et d'occupation des places agréées ; plus clairement encore, elle sera vigilante à ce que les places financées soient réellement occupées, car plusieurs personnes attendent aussi des solutions, notamment les jeunes adultes en situation d'amendement CRETON.

Les structures médico-sociales ont résisté grâce à l'investissement des aidants, familiaux ou non. Dans la réalité, les plus âgés de nos aidants sont demandeurs de temps d'accueil augmentés pour leurs proches en situation de handicap, alors même que le seul flux d'accueil disponible dans les foyers occupationnels ou d'hébergement pour les usagers les plus anciens est...la maison de retraite : celle-ci, parfois éloignée du bassin de vie initial, représente pour les personnes en question une vraie perte de lien social.

Pour toutes ces raisons et dans le cadre du CPOM, Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens aussi, l'association intègre dans ses réflexions tout ce qui relève de l'aide au répit et de l'accueil temporaire ou d'urgence.

L'association ne perd pas de vue non plus l'importance de projets structurants, en particulier le complexe à Argentan, site Saint Roch qui offrira diverses possibilités d'hébergement et d'accompagnement ainsi qu'une palette complète de services.



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault
sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70



LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS INITIÉS PAR LE PÔLE ASSOCIATIF À VENIR

Autour du Folk ... en avant-Deux ! » avec Manigale à Argentan

Grâce au travail mené à l'hiver 2020 avec Unisat 61 Site de la Pommeraie, l'IME L'Espoir, le Quai des Arts et le groupe normand Manigale, le Pôle associatif a de nouveau obtenu une subvention auprès du dispositif « Culture Santé & Médico-social Normandie* ».

D'un montant de 8 000 euros, ce financement permettra l'organisation **d'Autour du Folk... en avant-Deux !**, conçu comme un programme inclusif d'ateliers d'apprentissage de chants et danses traditionnelles. Ce projet donnera ainsi la possibilité à un public mixte d'enfants et adultes, en situation de handicap mental ou non, de participer à un véritable bal folk tout en favorisant une transmission intergénérationnelle et intersites de leur pratique artistique.

Initialement prévu pour démarrer au début de l'année 2021, il est aujourd'hui repoussé à la rentrée scolaire 2021. Un protocole sanitaire est en cours d'élaboration et s'adaptera aux contraintes du moment. Il pourra notamment permettre l'apprentissage de danses « sans contact ».

*** Programme soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS), la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), la Région Normandie et les Conseils départementaux de la Seine-Maritime et de l'Eure**



Un nouveau projet culturel vidéo, en partenariat avec Normandie Images : Cinésat Paradiso

Sur la proposition d'Unisat 61, site de Beauregard, le Pôle associatif a coordonné à partir de la fin 2020 le montage d'un nouveau dossier pour l'Appel à projet Culture Santé Normandie. Créé en partenariat avec Normandie Images, « Cinésat Paradiso » ambitionne d'accompagner un groupe de travailleurs d'ESAT dans la réalisation d'un film vidéo en participant à toutes ses phases de fabrication : de la conception à la diffusion, en incluant toutes les phases techniques (captation, montage...).



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault
sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70

**Association départementale
des parents et amis de personnes
en situation de handicap mental**

48 rue Lazare Carnot - BP 278 - 61008 Alençon Cedex - Tél. : **02 33 82 58 00** - Fax : 02 33 26 63 55
adapei.orne@adapei61.fr - **www.adapei61.fr**

Fédérée à l'UNAPEI Reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963



L'accompagnement artistique et technique sera assuré par l'équipe alençonnaise d'animation FLMusic, qui prendra en charge dans un climat de bienveillance l'animation du groupe, la transmission d'un certain nombre de savoir-faire, la sensibilisation au langage cinématographique. Elle guidera également le groupe sur tous les aspects techniques du projet (choix de matériel, logiciel...).

Les résultats de l'appel à projet seront connus au mois de juillet prochain, et la mise en œuvre devra être organisée sur la saison 2021/2022 (14 ateliers prévus initialement sur une durée envisagée de 7 mois environ).



Convention avec la salle de musiques actuelles La Luciole

Mise entre parenthèses depuis l'automne dernier, une convention de partenariat mettra sur pied un projet d'éducation artistique et culturel global et durable destiné aux personnes accompagnées par l'Adapei de l'Orne.

L'objectif de ce partenariat est de tisser un lien privilégié entre l'Adapei de l'Orne et la Luciole. Il permettra ainsi de multiplier les occasions de rencontres entre les personnes accompagnées de l'Adapei de l'Orne et la Luciole, en utilisant les temps de leur présence à l'Adapei de l'Orne (sorties culturelles, ateliers artistiques, ...) et toutes les approches culturelles possibles (rencontre sensible, analyse d'œuvres, acquisitions culturelles, approche des métiers, de l'économie culturelle...).



L'ADAPEI de l'ORNE est une association de loi 1901 créée le 31 juillet 1967 par et pour des parents, des amis et des personnes en situation de handicap mental, avec la mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ces personnes par la mise en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

Parce qu'elles appartiennent à ce continent de vulnérabilité auquel seules les plus fragiles et les plus démunies ont accès, les personnes en situation de handicap mental ont le potentiel de changer le monde et de le rendre meilleur.

CONTACT PRESSE ET COMMUNICATION

Sandrine Ligeret-Fourcault
sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr
Tél. 02 33 82 58 00
Mobile : 07 72 34 42 70

Association départementale
des parents et amis de personnes
en situation de handicap mental

48 rue Lazare Carnot - BP 278 - 61008 Alençon Cedex - Tél. : **02 33 82 58 00** - Fax : 02 33 26 63 55
adapei.orne@adapei61.fr - www.adapei61.fr

Fédérée à l'UNAPEI. Reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963

